



Achat de part après succession

Par **FP20123**, le **26/01/2013** à **18:16**

Bonjour, nous possédons une maison de village. Nous allons procéder à la succession du bien. Mon oncle désire revendre sa part à la famille mais personne ne désire la racheter car nous allons avoir bcp de travaux à faire et désirons utiliser notre argent à cette charge. Voici quelques questions: . Lui est il possible de revendre sa part à un inconnu? À t il besoin de l accord de la famille pour revendre sa part? S il la vend à quelqu un de sa propre famille, peut il choisir l acquéreur ou doit il soumettre la proposition à tout le monde.

Merci pour vos réponses à ces questions

F